



---

**BUREAU DE COMMUNAUTÉ**  
**Séance du 2 avril 2019 à 18 heures,**  
**Au siège de GRAND LAC**

---

**Présents :** (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

AIX-LES-BAINS	Dominique DORD	
AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
AIX-LES-BAINS	Michel FRUGIER	
AIX-LES-BAINS	Corinne CASANOVA	Pouvoir de Nicole FALCETTA
BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET	
LE BOURGET DU LAC	Marie-Pierre FRANCOIS	
BRISON SAINT INNOCENT	Jean-Claude CROZE	Départ après la 3 <sup>ème</sup> délibération
CONJUX	Claude SAVIGNAC	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Nicolas JACQUIER	
ENTRELACS	Bernard MARIN	
MERY	Eudes BOUVIER	
LE MONTCEL	Jean-Christophe EICHENLAUB	
MOUXY	Gabrielle KOEHREN	
ONTEX	Jacques CURTILLET	
PUGNY-CHATENOD	Jean-Guy MASSONNAT	
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD	
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	
SAINT OURS	Christian REBELLE	
SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	Denise DE MARCH	Pouvoir de Marie-Claire BARBIER
TRESSERVE	Jean-Claude LOISEAU	
TREVIGNIN	Gérard GONTHIER	
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ	
VOGLANS	Yves MERCIER	

**Absents excusés :**

LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	Nicole FALCETTA
CHINDRIEUX	Marie-Claire BARBIER
ENTRELACS	Claude GIROUD
GRESY-SUR-AIX	Robert CLERC
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Sylvie L'HEVEDER

**Autres présents non votants :**

Yves GRANGE	ENTRELACS
Christophe DERIPPE	ENTRELACS
Alexis TEMPOREL	Bureau d'études Finance Consult
Benoît PREFOL	Bureau d'études Finance Consult
Frédéric GIMOND	Directeur Général des services
Laurent LAVAISIERE	Directeur Général Adjoint des services
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Olivier VERDENAL	Directeur financier
Julie ECALARD	Responsable Communication et relations publiques
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable juridique/Assemblées
Eline QUAY THEVENON	Assistante de direction



L'assemblée s'est réunie sur convocation du 26 mars 2019 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 11 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 23 présents, et 25 votants.

**DÉLIBÉRATION**

N° : 2      Année : 2019

Exécutoire le : 08 AVR. 2019

Affichée le : 08 AVR. 2019

Visée le : 08 AVR. 2019

**FONCIER****Grésy sur Aix – Parc d'activités économiques d'Antoger  
Rachat du dernier lot porté par l'EPFL de la Savoie – Dossier Girod-Cellier****Annule et remplace la délibération du 10 janvier 2019**

Monsieur le Président rappelle que dans le cadre de sa compétence Développement économique, Grand Lac a souhaité requalifier le parc d'activités économiques d'Antoger à Grésy-sur-Aix et a sollicité l'Etablissement public Foncier Local (EPFL) de la Savoie pour acquérir l'ensemble immobilier situé 553 Route des Gorges du Sierroz et cadastré section AN, n°73.

L'EPFL 73 a acheté ce bien en avril 2017, au prix de 2 294 000€. Ce parc d'activité n'a pas été transféré à CGLE considérant qu'il était du ressort de la gestion immobilière et non du développement économique.

Suite à cette acquisition, une convention d'intervention et de portage foncier (copie ci-annexée) intitulée « opération Site Girod Cellier » a été signée le 12 juillet 2017, autorisée par délibération du Bureau communautaire du 01 juin 2017 (copie ci-jointe).

Par délibération du Bureau communautaire du 08 février 2018 (copie ci-jointe), Grand Lac a autorisé l'EPFL 73 à vendre à la société SAS Chef de France, entreprise d'agro-alimentaire localisée à Cusy (74540), une partie de ce tènement, à savoir le bâtiment à usage de bureaux datant de 2013, d'environ 453 m<sup>2</sup> sur une assiette de terrain d'environ 1 450 m<sup>2</sup>, ainsi qu'une partie du terrain attenant (environ 1900 m<sup>2</sup>) permettant la construction d'une unité de production au prix de 590 640€.

Par délibération du Bureau communautaire du 05 décembre 2018 (copie ci-jointe), Grand Lac a autorisé l'EPFL 73 à vendre à la société SAS COREB, société de construction, localisée à Challes les Eaux (73190), une partie de ce tènement d'environ 3 022m<sup>2</sup>, supportant un bâtiment ancien à usage de bureaux (environ 1900 m<sup>2</sup>) au prix de 210 000€.

Monsieur le Président informe que Grand Lac a été contacté par la société LX CAPITAL, localisée à Grésy-sur-Aix (73100), 526 Route des Gorges du Sierroz afin de se porter acquéreur d'une partie de ce tènement d'environ 20 000m<sup>2</sup>, supportant un bâtiment ancien à usage industriel et son terrain attenant (partie sous teinte jaune au plan ci-annexé) afin d'accueillir des entreprises à la recherche de foncier pour se développer sur le territoire (proposition d'achat ci-annexée).

Afin de réaliser cette vente, Grand Lac doit dans un premier temps, solder le portage lié à l'ensemble immobilier puis dans un second temps procéder à la cession. L'EPFL 73 a fourni un décompte financier montrant que le solde à régler est de 1 585 146,09€ dont 13 350,55€ de TVA (ci-annexé). Une estimation de ce bien a été demandée auprès du service de France Domaine, le 19 février 2019.

Monsieur le Président propose à l'assemblée de solder le portage foncier de l'EPFL 73 concernant le parc d'activités économiques d'Antoger à Grésy-sur-Aix pour un montant de 1 585 146,09€.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport ;
- AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces afférentes à cette affaire.

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 23
- Votants : 25
- Pour : 25
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Aix-les-Bains, le 2 avril 2019

Le Président,  
Dominique DORD

## Opération « Site Girod-Cellier » - portage foncier

### Etat financier

Achat EPFL le 06.04.2017	2 294 500 €	
Frais de notaire	25 777.42 €	
Travaux immobilisés	31295.38 €	
= Capital investi	2 351 572.80 €	
+ Frais de portage au 06/04/2019	80 103 .29 €	Dont 13 350.55 € de TVA
<b>Total de l'opération au 06/04/2019</b>	<b>2 431 676.09 €</b>	
- rétrocession chef de France	590 640 €	
- rétrocession COREB	210 000 €	
Valeur du rachat chez le notaire	<b>1 631 036.09 €</b>	
- avance en capital versée en 2018	45 890 €	
<b>Solde à régler au rachat chez le notaire</b>	<b>1 585 146.09 €</b>	Dont 13 350.55 € de TVA





## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Foncier - Grésy-sur-Aix - parc d'activités économiques d'Antoger - Rachat du dernier lot porté par l'EPFL de la Savoie - Dossier Girod-Cellier - Annule et remplace la délibération du 10 janvier 2019

---

**Date de transmission de l'acte :** 08/04/2019

**Date de réception de l'accusé de réception :** 08/04/2019

---

**Numéro de l'acte :** d2831 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20190402-d2831-DE

---

**Date de décision :** 02/04/2019

**Acte transmis par :** Estelle COSTA DE BEAUREGARD

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 3. Domaine et patrimoine  
3.1. Acquisitions